

**2B IMMO**  
**Société civile immobilière**  
**au capital de 1.200 euros**  
**Siège social : 77 Avenue du Cateau**  
**59400 CAMBRAI**  
**538.415.837 RCS DOUAI**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 11 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le onze juillet,  
A 14 heures,

La société « SCI RESIDENCE DU THEATRE », Société civile au capital de 138.000 euros, ayant son siège social à MARQUION (62860) 55 Chemin de Bourlon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ARRAS sous le numéro 438.813.776, représentée par Madame Nathalie DECARNELLE, gérante, propriétaire de la totalité des 120 parts sociales composant le capital social de la SCI 2B IMMO,

Associée unique de la SCI « 2B IMMO »,

Prenant acte des délibérations de l'assemblée générale en date de ce jour de la SCI RESIDENCE DU THEATRE, définie ci-dessus,

**A pris les décisions suivantes relatives :**

- A la démission d'un cogérant et à son remplacement,
- Au transfert de siège social,
- A la modification des articles 4 et 16,
- Aux pouvoirs à l'effet d'effectuer les formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique, par suite de la démission de Monsieur Emmanuel BENOIT de ses fonctions de cogérant, à compter de ce jour, décide de nommer, en remplacement, Madame Nathalie DECARNELLE, née le 5 novembre 1965 à ARRAS (62000), demeurant à MARQUION (62860) 55 Chemin de BOURLON, pour une durée d'une année à compter de ce jour.

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique décide que le nom des gérants ne sera plus porté dans les statuts, l'article 16 des statuts sera modifié en conséquence.

**TROISIEME DÉCISION**

L'associée unique décide de transférer le siège social, à compter de ce jour :

Du 77 Avenue du Cateau 59400 CAMBRAI

Au 55 Chemin de Bourlon 62860 MARQUION

Et de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

« Article 4- Siège social :

Le siège social est fixé à MARQUION (62860) 55 Chemin de Bourlon.

*Le reste de l'article est sans changement ».*

#### QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs à la gérance à l'effet de procéder aux formalités afférentes aux décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour la SCI RESIDENCE DU THEATRE, associée unique,  
Madame Nathalie DECARNELLE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.